

# l'essentiel

décembre 2018 **154** ISSN : 2497-3777

## LE LOGEMENT FACTEUR D'ÉQUILIBRE POUR TOUS - dossier -



illustrations © freepik - conçu par Dooder



AGIR POUR  
LES FAMILLES

## Paroles de familles, un site pour les aidants

D'année en année, nous nous mobilisons pour élaborer des solutions innovantes adaptées aux besoins des familles.

Imaginer de nouvelles actions, c'est bien. Les réaliser, c'est mieux !

Dans le cadre de l'ISTF<sup>1</sup> et du LIEN (Lieu d'Information d'Ecoute et d'OrientatiON), nous avons reçu des personnes qui sont par ailleurs aidants familiaux. Ils nous ont sollicité à chaque fois pour de l'information sur leurs missions et leurs droits.

L'état des lieux réalisé par le Département, dans le cadre de l'élaboration des schémas en faveur des personnes en situation de handicap et des personnes âgées, a révélé un besoin d'informations sur le handicap, la maladie ou la perte d'autonomie, mais surtout un besoin de centralisation de ces informations.

De 2016 à 2018, nous avons rencontré des aidants familiaux et des professionnels intervenant auprès d'eux qui nous ont confirmé ce même besoin. Il nous fallait donc trouver un outil qui permette de centraliser les informations, accessibles à tous et sur tout le territoire.

Nous avons la chance d'appartenir à un réseau institutionnel très créatif. Au fur et à mesure de l'avancée de notre projet, nous nous sommes rapprochés d'une Udaf voisine, l'Udaf 49, auprès de qui nous nous sommes inspirés pour développer notre site internet Paroles de Familles.

En parallèle, nous avons obtenu le soutien du Conseil départemental et de la Carsat. Un soutien indéfectible qui s'est matérialisé par la présence de Philippe GROVALET et Annaïg COTONNEC, respectivement président et vice-présidente du Conseil départemental de Loire-Atlantique, lors de la journée de lancement du site Paroles de Familles le 20 novembre dernier.



Marie-Josée BALDUCCHI entourée d'Annaïg COTONNEC et de Philippe GROVALET pour le Conseil départemental lors du lancement du site [aidants44.fr](http://aidants44.fr)



Témoignages d'aidants mis en scène par la compagnie théâtrale ERGATICA lors de la journée de lancement ©François Maisonneuve - photofm.fr

### Un site pour les aidants et pour les professionnels



Le site internet [aidants44.fr](http://aidants44.fr) s'adresse aussi bien aux aidants qu'aux professionnels.

Il recense les informations, les coordonnées, les réalisations et les actualités locales, nationales et juridiques en lien avec le quotidien des aidants.

Une carte du département et un outil de recherche géographique permettent également d'accéder aux actions et événements présents sur la zone sélectionnée.

Cet outil assure la diffusion des informations des différents partenaires et favorise le rayonnement de leurs actions et manifestations. En aucun cas, il ne vient se substituer aux dispositifs et démarches existantes, ni à entrer en concurrence

avec les partenaires. Bien au contraire. Le recensement des informations sur un même média offre l'avantage de gagner du temps dans les recherches. C'est un outil formidable également pour faciliter l'interconnaissance entre structures concernées.

Une fois de plus, l'Udaf 44 joue son rôle de facilitateur d'échanges avec la mise en place de Paroles de familles !

ISTF<sup>1</sup> : Information et Soutien aux Tuteurs Familiaux

#### - CONTACT -

Service d'information aux aidants : 02.40.35.69.56  
[aidants44@udaf44.asso.fr](mailto:aidants44@udaf44.asso.fr) - [www.aidants44.fr](http://www.aidants44.fr)

# TÉMOIGNAGE DE REPRÉSENTANT

3 personnes nommées par l'Udaf 44 représentent les intérêts des familles au sein de 3 offices HLM (Habitat 44, Nantes Métropole Habitat et Silène).

L'une d'entre elles, Farghandah Salimy explique comment elle conçoit son rôle de représentante des familles au sein d'Habitat 44.



Rencontre avec Farghandah (Fari) SALIMY, représentante familiale auprès du bailleur social Habitat 44

Nous sommes amenés, par exemple, à devoir nous prononcer sur l'augmentation des loyers. Jusqu'ici, l'Udaf 44 me préconise l'abstention sur ce sujet.

#### Siégez-vous dans d'autres instances d'Habitat 44 ?

Oui, à la Commission d'attribution des logements (Cal), mais en tant que suppléante. J'y siége environ une fois par mois. Mais les personnes titulaires, eux, se réunissent une fois par semaine.

#### Quel est le rôle de la Cal ?

Nous sommes au moins 5 personnes à étudier toutes les demandes de changement de logement émanant des locataires d'Habitat 44.

Lors des séances de la Cal, nous avons un dossier par demandeur qui y référence ses ressources, ses charges, sa situation personnelle et professionnelle. Y sont listées également les raisons de la demande de mutation : séparation, mutation professionnelle, arrivée d'un nouvel enfant, etc.

Pour un même logement, nous devons examiner au moins trois demandes.

Bien entendu, nous examinons en priorité les demandes urgentes, souvent liées à des séparations.

En tant que représentante des familles, mon choix s'opère sur 2 critères fondamentaux : la proximité avec les écoles pour faciliter la scolarité des enfants, et le reste à vivre qui doit être supérieur à 10 € par personne et par jour.

Et puis la présence d'un chargé de clientèle et d'un représentant de la commune nous aident aussi à mieux connaître le parcours de vie et la personnalité du demandeur.

Je veille toujours à ce que chaque décision prise au sein de cette Cal se fasse toujours dans le respect de l'homme et sans jugement.

#### La ténacité semble être une de vos qualités !

C'est important lorsqu'on défend depuis toujours les droits de l'homme et la justice ! Tout le monde a le droit de se faire représenter pour défendre ses droits. C'est ce que je fais depuis que je suis née. Cela fait partie de mon éducation et de mon parcours.

Quand on a été, comme moi et mon mari, obligés de quitter notre pays pour avoir voulu défendre nos droits et nos idées, je peux vous dire que ça développe la ténacité.

#### Comment êtes-vous arrivée représentante des familles de Loire-Atlantique au sein de l'office public HLM Habitat 44 ?

Mon engagement associatif a commencé lors de la scolarisation de mes enfants. Je me suis présentée sur une liste CSF de parents d'élèves. Et puis de fil en aiguille, j'ai intégré les différentes activités de l'association en rapport avec l'éducation.

Mes enfants grandissant, je me suis sentie de moins en moins légitime pour continuer sur le volet éducatif, et par contre, de plus en plus attirée par les dossiers défendus par les bénévoles de la section Logement. C'est comme ça que je me suis retrouvée à mener campagne pour les représentants des locataires HLM. Tous les 4 ans, les locataires élisent au suffrage universel direct les personnes qui siègeront dans les Conseils d'administration des offices HLM.

J'ai moi-même siégé au Conseil d'administration de Nantes Métropole Habitat en tant que représentante des locataires.

Et puis en 2011, je me suis portée candidate pour représenter toutes les familles au sein du Conseil d'administration de Habitat 44.

Depuis 7 ans maintenant, je concours avec l'Udaf 44 à la défense des intérêts matériels et moraux des familles du département.

#### Que faites-vous au sein du Conseil d'Administration d'Habitat 44 ?

Nous sommes 23 personnes à siéger au sein de cette instance, présidée par Michel MÉNARD, conseiller départemental de Loire-Atlantique. Nous nous retrouvons une fois par trimestre.

Ensemble, nous définissons la stratégie de l'office, fixons les grandes orientations à suivre en termes de construction, de réhabilitation ou d'acquisition foncière.

Nous votons aussi le budget d'Habitat 44, approuvons les comptes et validons les mesures proposées par l'équipe dirigeante.

# Le logement, facteur d'équilibre pour tous

Avoir un logement à soi constitue le point de départ de l'organisation de la vie en société et une condition préalable à l'exercice de la citoyenneté.

Les travailleurs sociaux et les bénévoles engagés auprès de l'Udaf 44 le vérifient tous les jours.

Afin d'échanger sur cette problématique commune, l'Udaf 44 a convié salariés et bénévoles de l'association à une journée de rentrée consacrée au logement, le 18 octobre dernier.

Celle-ci s'est articulée autour de 3 temps forts : une présentation de la loi Élan, des témoignages sur le rapport à l'habitat avec le regard d'un psychologue, des initiatives de territoire portées par des associations et structures locales.

Ce dossier fait la synthèse des échanges tenus lors de cette journée thématique.

## Comment le rapport à l'habitat dépend de la manière dont une personne s'approprie un lieu ?

Réponses apportées par les interventions de Pierrick BRIENT (psychologue et psychanalyste) et deux salariés de l'Udaf 44, intervenante sociale et mandataire judiciaire à la protection des majeurs.

Il est important de saisir que l'habitat est le reflet du monde intérieur d'un sujet. C'est une extension spatiale du corps, comme un véhicule.

La manière dont on habite un logement en dit long sur notre rapport au corps et à l'estime de soi : le désinvestissement de l'image du corps témoigne d'un mal-être. Et ce mal-être se ressentira dans la manière dont est tenu le logement. Dans les pathologies psychiatriques, cela peut aller jusqu'à l'incurie, c'est-à-dire le manque d'hygiène et de soin apporté à soi-même. Cette forme d'incurie peut toucher aussi au logement. Son habitant ne s'occupe plus de rien, laisse tomber toute tâche ménagère jusqu'à le rendre insalubre.

L'une des fonctions premières d'un logement, c'est d'y dormir. Pour pouvoir dormir, il est essentiel de s'y sentir en sécurité, d'avoir confiance en cette bulle.

Chez des personnes atteintes de schizophrénie, le monde intérieur et le monde extérieur ne sont pas bien étanches. Les bruits de l'extérieur pénètrent bien trop souvent dans le monde intérieur de ces personnes. Leur logement, qui est censé les protéger de toute agression de l'extérieur, ne remplit pas son rôle. Elles ne peuvent donc trouver le sommeil et ainsi investir leur logement. Beaucoup de ces sujets psychotiques vont alors se retrouver en errance dans la rue (errance psychique et physique).

Ces questions concernant l'habitat peuvent confronter les professionnels à des accompagnements difficiles. Parfois, des logiques différentes se heurtent :

- Est-ce au travailleur social référent de rechercher un logement ou au mandataire judiciaire à la protection des majeurs ?
- Jusqu'où faut-il favoriser l'autonomie des personnes prises en charge ?

Selon les cas, il pourra être nécessaire de soutenir l'autonomie de la personne dans sa recherche de logement, puis, dans sa façon de s'approprier un lieu pour vivre.

Dans d'autres cas, il faudra lui trouver un logement et l'aider à l'investir. Il y aura aussi à mesurer si un sujet peut vivre dans un logement autonome ou s'il est préférable qu'il vive dans un lieu collectif.

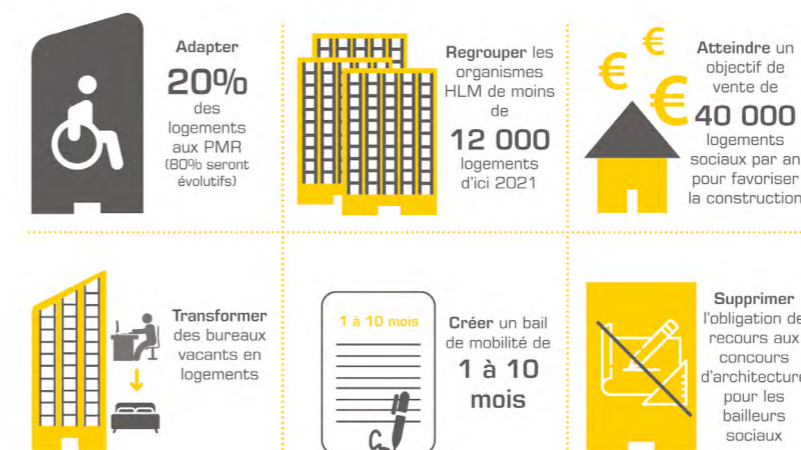
Enfin, il faut prendre en compte son histoire de vie qui peut éclairer sur ses difficultés à investir un lieu.

## La loi Élan (Évolution du logement, de l'aménagement et du numérique)

Adoptée définitivement le 16 octobre 2018, la Loi Élan a soulevé quelques inquiétudes au sein de l'Udaf 44. En voici quelques extraits.



### Des mesures phares



La Loi Élan en quelques mesures phares

source : infographie proposée par Alterea, entreprise du secteur de l'énergie et du bâtiment

### Fusion des aides personnalisées au logement (APL) dans une aide unique

Actuellement, les APL peuvent être versées directement au propriétaire du logement, afin de sécuriser le paiement du loyer.

La loi Élan prévoit une fusion des APL dans les minima sociaux ; il n'y aurait donc plus d'aides dédiées au logement, donc plus de versement direct aux bailleurs. Cette mesure risquerait de freiner les propriétaires à louer leur(s) bien(s) à des ménages modestes, par peur d'impayés de loyers.

### Adaptation des logements aux personnes à mobilité réduite (PMR)

L'article 18 du projet de loi Élan prévoit de diviser par 8 le nombre des logements neufs accessibles en instaurant un quota de 20 %. Les 80 % restants seraient évolutifs, c'est-à-dire qu'ils pourraient à la demande être rendus accessibles par des «travaux simples et à moindre coût».

Cela vient contraindre le principe de l'obligation d'accessibilité de tous les logements neufs promis par la loi d'orientation en faveur des personnes handicapées du 30 juin 1975.

### Financement des OPHLM

La loi de finances 2018 prévoit une réduction de 1,5 milliard d'euros des APL. Puisqu'il n'est pas question d'appauvrir davantage les ménages modestes, les organismes HLM devront répercuter cette suppression d'aides personnalisées au logement sur le montant des loyers. Ceci revient alors à réduire les capacités de financement des OPHLM, soit réduire leurs capacités à financer des programmes de réhabilitation ou/et d'entretien. Certains OPHLM redoutent également une perte de la qualité de service aux locataires, avec la fin d'une gestion de proximité par exemple.

## TISSATOIT, la maison intergénérationnelle d'Habitat & Humanisme

Avec le projet de maison intergénérationnelle TISSATOIT, Habitat & Humanisme 44 propose aux personnes à faibles ressources (allocataires des minima sociaux) d'occuper un logement dans le centre-ville de Nantes et de renouer avec les valeurs de solidarité et d'entraide.

habitat et humanisme 

Ils sont jeunes couples sans enfants, seniors de plus de 65 ans, familles monoparentales, jeunes de moins de 25 ans, enfants de moins de 18 ans ; tous d'âge différent et pourtant, tous vivent sous le même toit rue de la Bastille à Nantes. Ils occupent la maison intergénérationnelle Tissatoit, conçue par l'association Habitat & Humanisme de Loire-Atlantique.

Chacun dispose de son appartement et de quelques espaces communs tels que la salle d'animation et le jardin partagé.

La micro-crèche et la bibliothèque associative sont aussi des lieux dans lesquels les liens sociaux et familiaux se renforcent ainsi que les solidarités de voisinage.

« Ce projet va bien au-delà de la fourniture d'un logement. » affirme Noëlle MOREAU, directrice de



l'association. « Avoir toutes ces personnes sous le même toit nous permet de mettre en place des actions de soutien à la parentalité et d'accompagnement vers l'insertion ainsi que développer le sens de l'engagement. »

+ D'INFOS : Habitat & Humanisme 44 - 02.40.43.23.24 - loire-atlantique@habitat-humanisme.org

## Les projets Igloo par Nantes Métropole

Et si des ménages en grandes difficultés participaient activement à la conception et à la construction de leur futur logement ? Une manière de s'approprier, en amont, son lieu de vie et de développer de nouvelles compétences professionnelles.

 La démarche Igloo se résume par son acronyme : Insertion Globale par le

Logement et par l'emploi. Entre 2010 et 2012, 6 ménages en grandes difficultés ont été sélectionnés par le CCAS de Nantes pour participer au premier projet Igloo sur la métropole nantaise, dans le quartier de Bellevue.

Ils ont été associés à toutes les phases du projet de construction de leur futur logement et ont travaillé avec le cabinet d'architectes et les quelques entreprises du bâtiment retenues pour ce chantier.

Cette collaboration s'est faite en lien avec deux associations locales : l'ASL pour la gestion du suivi social des ménages, avant, pendant et après leur installation en 2014, et, l'association Saint-Benoit-de-Labre pour la gestion de la formation professionnelle des futurs habitants avec l'autoconstruction.

4 ans après son lancement, l'expérience de ce



Le 1<sup>er</sup> projet Igloo en vidéo sur <http://www.atelierbelenfantdaubas.org/habitat-participatif-social-demarche-igloo#top>

projet Igloo montre qu'une personne qui participe à la construction ou à la réhabilitation de sa maison retrouve une dynamique de projet et surtout sa dignité.

C'est pourquoi un 2<sup>ème</sup> projet similaire s'est lancé cette année avec 7 nouveaux ménages. La livraison des logements est prévue à l'été 2019 dans le quartier de Doulon-Bottière.

+ D'INFOS : CCAS de Nantes, Sophie GUILLON-VERNE - sophie.guillon-verne@mairie-nantes.fr

## Les conseillères sociales de Nantes Métropole Habitat

1 nantais sur 6 vit dans un logement géré par Nantes Métropole Habitat. Au sein de cet office public de l'habitat, 5 conseillères sociales tentent de trouver des solutions pour les locataires en difficulté d'insertion ou de maintien dans leur logement. Explications avec l'une d'entre elles.

« Nous intervenons à la demande d'un collègue chargé de clientèle ou de vie collective ou encore agent d'entretien. Ils ont repéré généralement un cumul de problématiques (hygiène, impayés, isolement, santé...). Une fois par mois, nous les invitons à présenter ces situations auprès d'une commission en interne, en présence de notre responsable hiérarchique. Nous décidons alors ensemble d'une intervention au domicile des personnes repérées.

Notre rôle est d'orienter le locataire vers le droit commun. En conséquence, nous mettons en place un étayage avec différents partenaires tels que le CMS, le CMP, le Clic et diverses associations locales. Nous pouvons aussi accompagner le locataire pour des démarches administratives (auprès des impôts, de la Sécurité Sociale, la Caf...) et vers des structures de soins.»

## Soliha, pour habiter mieux

Que vous soyez locataire, propriétaire occupant ou propriétaire bailleur, habitant en ville ou en milieu rural, ou encore collectivités locales, Soliha est un acteur incontournable lorsqu'il s'agit de s'informer et/ou de se faire accompagner face à une situation de mal-logement.

**SOLIHA**  
SOLIDAIRES POUR L'HABITAT

Connu auparavant sous le nom de Centre de l'Habitat, Soliha résulte de la fusion en 2015 des mouvements PACT et Habitat-développement.

Ses missions n'ont pas changé

pour autant.

Les salariés et administrateurs bénévoles de Soliha guident leurs actions autour de 5 grandes missions tous en lien avec le logement.

### L'animation de territoire

Soliha œuvre auprès des collectivités locales dans la conduite d'études et de projets d'amélioration de l'habitat. Elle anime aussi sur différents territoires du département des programmes visant à lutter contre l'habitat dégradé ou la précarité énergétique.

### L'accompagnement des propriétaires

Propriétaires occupants ou bailleurs et copropriétaires peuvent bénéficier de l'assistance complète de Soliha Loire-Atlantique dans le cadre d'un projet de rénovation de l'habitat, tant sur le plan technique, que financier ou encore social.

La réalisation de diagnostics de performance énergétique, d'accessibilité ou encore des visites conseils pour évaluer la pertinence d'un futur achat d'un bien immobilier avec travaux.

### La gestion locative

Soliha est aussi une agence immobilière sociale, qui gère aujourd'hui près de 16 000 logements. Sociale car elle favorise l'accès au logement des personnes à faibles ressources et sécurise dans le même temps les bailleurs privés (paiement des loyers, entretien...).

### La mission sociale

Les travailleurs sociaux de Soliha assurent un accompagnement social individualisé et de proximité auprès des ménages en contrat de sous-location avec l'association. Ils revêtent également leur casquette de médiateur social à la demande de propriétaires qui mettent en location un logement à des ménages en difficulté sociale ou financière.

+ D'INFOS : Soliha, Solidaires pour l'habitat - 02.40.44.99.44 - contact.loireatlantique@soliha.fr - www.loireatlantique.soliha.fr

## Changement d'adresse pour l'Ud-CSF 44



L'Union départementale de la Confédération Syndicale des Familles de Loire-Atlantique quitte les locaux du pôle associatif Pirmil à Nantes fin décembre 2018.

Sa nouvelle adresse à compter de janvier 2019 :  
Pôle associatif Désiré Colombe  
8, rue Arsène Leloup - 44100 Nantes

Les coordonnées téléphoniques et électroniques restent inchangées.

+ d'infos au 02.40.47.56.33 ou au 06.41.83.50.76 ou par email à [udcsf44@la-csf.org](mailto:udcsf44@la-csf.org)

## Diffusion du film Pupille avec l'association EFA 44

L'association EFA 44 - Enfance et Familles d'adoption - s'associe une nouvelle fois avec le cinéma Beaulieu de Bouguenais pour initier un échange sur le thème de l'adoption le jeudi 24 janvier 2019 à 20h en diffusant le dernier film de



Jeanne Herry, Pupille.

Ce film est l'occasion de rappeler les différentes étapes d'un parcours d'adoption et de se pencher, plus spécifiquement, sur cette période où l'enfant est Pupille de l'État et attend d'être adopté.

+ d'infos sur la page facebook de l'association ou par email à [contact@efa44.org](mailto:contact@efa44.org)

## Conférence « J'arrête de crier sur mes enfants... et sur mon conjoint » avec Cap Mariage



Dans le cadre de sa mission de soutien à la conjugalité et parentalité, l'association Cap Mariage organise sa conférence annuelle le jeudi 7 mars 2019, à 20h30, dans la grande salle de la Manufacture à Nantes.

Cette conférence est animée par Florence Leroy, conseillère conjugale et auteure, et a pour thème « J'arrête de crier sur mes enfants... et sur mon conjoint ».

+ d'infos par email à [capmariage44@gmail.com](mailto:capmariage44@gmail.com) ou via le site internet de l'association [www.mariage-civil.org](http://www.mariage-civil.org)

## Journées portes-ouvertes des MFR de Loire-Atlantique



Toutes les maisons familiales rurales du département sont ouvertes sur tout le territoire les jours suivants :

- vendredi 1<sup>er</sup> février, de 17h à 20h,
- samedi 2 février, de 9h à 13h,
- vendredi 29 mars, de 17h à 20h,
- samedi 30 mars, de 9h à 13h.

Parents d'élèves et membres du Conseil d'administration de chaque MFR sont présents pour répondre avec les équipes éducatives aux questions des familles. Ces journées portes-ouvertes sont aussi l'occasion d'obtenir quelques conseils et pistes pour des futurs stages ou contrats d'apprentissage.

Les jeunes accueillent aussi les visiteurs pour leur parler de la vie à la MFR et de l'alternance, de leur vécu en entreprise et, bien sûr, pour faire visiter l'établissement.

Les inscriptions débutent, quant à elles, dès janvier 2019 sur simple rendez-vous pris avec le directeur en contactant la MFR par téléphone.

+ d'infos sur [www.mfr-loireatlantique.fr](http://www.mfr-loireatlantique.fr)

## Une nouvelle identité visuelle pour Parrains Par Mille

Parrains par mille donne un coup de jeune à son identité visuelle : nouveau logo, nouveau site web et nouveaux visuels.



PARRAINS PAR MILLE  
(GROUPE SOS)

Cette nouvelle signature vient rappeler les valeurs de solidarité de proximité, de vivre ensemble et de liens intergénérationnels qui animent l'association depuis bientôt 30 ans.

Nouveauté aussi pour l'association, le lancement de 3 nouvelles formes de parrainage : parrainage socio-culturel, socio-scolaire ou socio-professionnel

+ d'infos sur la page facebook de l'association ou par email à [nantes@parrainsparmille.org](mailto:nantes@parrainsparmille.org)



AGIR POUR  
LES FAMILLES